

# Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Suchabfrage	<b>24.04.2024</b>
Thema	<b>Keine Einschränkung</b>
Schlagworte	<b>Keine Einschränkung</b>
Akteure	<b>Armenien, Mazedonien</b>
Prozesstypen	<b>Keine Einschränkung</b>
Datum	<b>01.01.1965 - 01.01.2021</b>

# Impressum

## Herausgeber

Année Politique Suisse  
Institut für Politikwissenschaft  
Universität Bern  
Fabrikstrasse 8  
CH-3012 Bern  
www.anneepolitique.swiss

## Beiträge von

Barras, François  
Bovey, Audrey  
Burgos, Elie  
Clivaz, Romain  
Eperon, Lionel  
Hirter, Hans  
Huguenet, François  
Hulliger, Caroline  
Käppeli, Anita  
Mach, André  
Pasquier, Emilia  
Porcellana, Diane  
Schnyder, Sébastien  
Unbekannt, Autor

## Bevorzugte Zitierweise

Barras, François; Bovey, Audrey; Burgos, Elie; Clivaz, Romain; Eperon, Lionel; Hirter, Hans; Huguenet, François; Hulliger, Caroline; Käppeli, Anita; Mach, André; Pasquier, Emilia; Porcellana, Diane; Schnyder, Sébastien; Unbekannt, Autor 2024. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: Armenien, Mazedonien, 1991 – 2019*. Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern.  
www.anneepolitique.swiss, abgerufen am 24.04.2024.

# Inhaltsverzeichnis

<b>Allgemeine Chronik</b>	1
<b>Grundlagen der Staatsordnung</b>	1
Rechtsordnung	1
Öffentliche Ordnung	1
<b>Aussenpolitik</b>	2
Beziehungen zu internationalen Organisationen	2
Zwischenstaatliche Beziehungen	3
Gute Dienste	9
Aussenwirtschaftspolitik	9
<b>Sozialpolitik</b>	10
Bevölkerung und Arbeit	10
Bevölkerungsentwicklung	10

## Abkürzungsverzeichnis

<b>UNO</b>	Organisation der Vereinten Nationen
<b>EFTA</b>	Europäische Freihandelsassoziation
<b>WTO</b>	Welthandelsorganisation
<b>APK-SR</b>	Aussenpolitische Kommission des Ständerates
<b>OSZE</b>	Organisation für Sicherheit und Zusammenarbeit in Europa
<b>OECD</b>	Organisation für wirtschaftliche Zusammenarbeit und Entwicklung
<b>EU</b>	Europäische Union
<b>EMRK</b>	Europäische Menschenrechtskonvention
<b>IAEO</b>	Internationale Atomenergie-Organisation
<b>ERK</b>	Eidgenössische Kommission gegen Rassismus
<b>EDA</b>	Eidgenössisches Departement für auswärtige Angelegenheiten
<b>WEF</b>	World Economic Forum
<b>NATO</b>	North Atlantic Treaty Organization
<b>EG</b>	Europäische Gemeinschaft
<b>BAWI</b>	Bundesamt für Aussenwirtschaft
<b>GuS</b>	Gemeinschaft Unabhängiger Staaten
<b>GATT</b>	General Agreement on Tariffs and Trade
<b>OPEC</b>	Organisation erdölexportierender Länder
<b>UdSSR</b>	Sowjetunion

---

<b>ONU</b>	Organisation des Nations unies
<b>AELE</b>	Association européenne de libre-échange
<b>OMC</b>	Organisation mondiale du commerce
<b>CPE-CE</b>	Commission de politique extérieure du Conseil des Etats
<b>OSCE</b>	Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
<b>OCDE</b>	Organisation de coopération et de développement économiques
<b>UE</b>	Union européenne
<b>CEDH</b>	Convention européenne des droits de l'homme
<b>AIEA</b>	Agence internationale de l'énergie atomique
<b>CFR</b>	Commission fédérale contre le racisme
<b>DFAE</b>	Département fédéral des affaires étrangères
<b>WEF</b>	World Economic Forum
<b>OTAN</b>	L'Organisation du traité de l'Atlantique nord
<b>CE</b>	Communauté européenne
<b>OFAEE</b>	Office fédéral des affaires économiques extérieures
<b>CEI</b>	Communauté des États indépendants
<b>GATT</b>	General Agreement on Tariffs and Trade
<b>OPEP</b>	Organisation des pays exportateurs de pétrole
<b>URSS</b>	Union des Républiques Socialistes Soviétiques

# Allgemeine Chronik

## Grundlagen der Staatsordnung

### Rechtsordnung

#### Öffentliche Ordnung

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE  
DATUM: 28.12.1992  
HANS HIRTER

**Die grössten politischen Demonstrationen** führten im Berichtsjahr die Landwirte durch: am 9. Januar protestierten an drei Orten insgesamt 31'000 Bauern (15'000 in Bern, 10'000 in Weinfelden/TG und 6'000 in Luzern) gegen die GATT-Verhandlungen. Gut besucht waren auch die am 10. Dezember vor allem von Frauen durchgeführten Protestaktionen gegen die sexuelle Gewalt im Krieg in Bosnien. Die kriegerischen Auseinandersetzungen im ehemaligen Jugoslawien waren denn auch das häufigste Thema bei den insgesamt 40 (1991: 30) von uns verzeichneten Kundgebungen mit 1'000 und mehr Beteiligten: zehn Grosskundgebungen fanden zu diesem Anlass statt (inkl. eine Demonstration von Griechen gegen die Anerkennung der neuen Republik Mazedonien und eine von Serben gegen die Berichterstattung in den deutschsprachigen Medien). Am zweithäufigsten waren Grossdemonstrationen gegen die Fremdenfeindlichkeit bzw. gegen eine Verschlechterungen der Arbeitsverhältnisse (je sieben). Letztere fanden vorwiegend in der französischsprachigen Schweiz statt, während sich die Kundgebungen gegen Fremdenfeindlichkeit und gegen den Krieg in Bosnien auf die Deutschschweiz konzentrierten. Mehr als die Hälfte der Grossdemonstrationen wurden in den Städten Zürich und Bern durchgeführt (elf resp. zehn), wovon in Zürich deren sechs von in der Schweiz ansässigen Ausländern organisiert wurden. Bei diesen Grossanlässen kam es lediglich an der Bauerndemonstration in Bern zu Ausschreitungen und Auseinandersetzungen mit der Polizei. Viel häufiger waren derartige Vorkommnisse jedoch bei den kleineren Demonstrationen im Zusammenhang mit der Räumung von besetzten Häusern (v.a. in Zürich und Genf) und mit Blockierungen des motorisierten Privatverkehrs (v.a. in Zürich).

In der folgenden Zusammenstellung sind die Kundgebungen der Gewerkschaften zum 1. Mai, welche in den Grossstädten jeweils einige Tausend Beteiligte aufweisen, und die traditionellen – allerdings nur noch schwach besuchten – Ostermärsche der Pazifisten im schweizerisch/deutschen Grenzgebiet nicht erfasst. Demonstrationen mit 1000 und mehr Teilnehmenden, unterteilt nach Ort, Datum (Zeitung), Anzahl Teilnehmende und Thema:

Basel: 23.10. (5'000 / Gewerkschafter), 11.12. (2'000 / Frauen gegen Krieg in Bosnien);  
Bern: 10.1. (15'000 / Bauern gegen Gatt), 24.2. (1'000 / gegen Fremdenfeindlichkeit), 23.3. (6'000 / gegen Fremdenfeindlichkeit), 30.3. (1'500 / für liberale Drogenpolitik), 6.7. (6'000 / ausländische Bauarbeiter; Pensionskassen im EWR), 21.9. (2'000 / AKW Mühleberg), 27.9. (3'000 / Krieg in Bosnien), 27.11. (1'000 / Krieg in Bosnien), 11.12. (5'000 / Frauen gegen Krieg in Bosnien), 21.12. (6'000 / Jugend für europäische Integration);  
Erstfeld/UR: 30.11. (2'000 / Eisenbahner);  
Genf: 3.2. (2'000 / Kosovo-Albaner); 20.2. (3'000 / Staatsangestellte), 12.3. (5'000 / Staatsangestellte), 23.10. (1'500 / Mittelschüler), 6.11. (2'000 / Bauunternehmer), 9.12. (8'000 / Gewerkschafter), 18.12. (1'000 / Staatsangestellte);  
La Chaux-de-Fonds: 27.4. (1'000 / gegen Fremdenfeindlichkeit), 19.12. (1'500 / für europäische Integration);  
Lausanne: 18.1. (3'000 / gegen Fremdenfeindlichkeit), 9.10. (1'000 / Staatsangestellte);  
Luzern: 10.1. (6'000 / Bauern gegen Gatt), LNN, 11.12. (1'500 / Frauen gegen Krieg in Bosnien);  
Schaffhausen: 28.12. (3'000 / gegen Fremdenfeindlichkeit);  
St. Gallen: 23.3. (1'200 / gegen Fremdenfeindlichkeit);  
Weinfelden/TG: 10.1. (10'000 / Bauern gegen Gatt);  
Zürich: 23.3. (1'500 / gegen Fremdenfeindlichkeit), 10.2. (2'000 / Serben gegen Medien), 2.3. (1'500 / Schliessung Kanzlei-Zentrum), 23.3. (1'000 / Schliessung Kanzlei-Zentrum), 30.3. (2'000 / Kurden gegen Türkei), 11.5. (1'000 / Griechen gegen Mazedonien), 25.5. (2'000 / Kroaten und Bosnier), 12.10. (1'000 / Kurden gegen Türkei), 23.10 (3'000 / Gewerkschafter), 26.10. (1'000 / Kurden gegen Türkei), 11.12. (5'000 / Frauen gegen Krieg in Bosnien).

Nachtrag zu 1991: Zürich: NZZ, 3.1.92 (3'000 / Schliessung Kanzlei-Zentrum).<sup>1</sup>

Am häufigsten kam es im Berichtsjahr wie üblich in Zürich zu Demonstrationen. In der Regel handelte es sich aber um kleinere Kundgebungen, an denen jeweils bloss einige hundert Personen teilnahmen. Die weitaus höchste Zahl von **Grossdemonstrationen mit 1'000 und mehr Beteiligten** fanden in der Bundesstadt Bern statt. Wir registrierten im Berichtsjahr insgesamt 28 derartige Kundgebungen (1992: 40) : 12 davon in Bern, sieben in Zürich und vier in Genf. Die beiden grössten Anlässe wurden im Vorfeld der Volksabstimmung über den Kauf des Kampfflugzeugs F/A-18 durchgeführt. Sowohl die Befürworter als auch die Gegner mobilisierten je ca. 25'000 Demonstranten für ihre Sache. Je 15'000 erschienen ebenfalls in Bern zu Kundgebungen der Gewerkschaften gegen die Arbeitslosigkeit resp. der Kosovo-Albaner gegen die Politik der serbischen Regierung. Proteste gegen sich verschlechternde Arbeitsverhältnisse, die Zustände im ehemaligen Jugoslawien sowie die Forderung für einen unabhängigen Kurdenstaat (alle je fünfmal) waren die häufigsten Themen bei den Grossdemonstrationen. Etwas weniger als die Hälfte aller grossen Manifestationen wurden von Ausländern durchgeführt.

In der folgenden Zusammenstellung sind die Kundgebungen der Gewerkschaften zum 1. Mai, welche in den Grossstädten jeweils einige Tausend Beteiligte aufweisen, nicht erfasst. Demonstrationen mit 1'000 und mehr Teilnehmenden:

Bern: 1'500/Tamilen, 8'000/Gewerkschaften gegen Arbeitslosigkeit, 10'000/Frauen für Christiane Brunner, 1'500/Mazedonier, 1'000/Kurden, 15'000/Gewerkschaften gegen Arbeitslosigkeit, 25'000/gegen F/A-18, 25'000/für F/A-18, 15'000/Kosovo-Albaner, 1'500/Kurden, 5'000/Kurden, 6'000/gegen Schneekanonen-Verbot;  
Zürich: 1'000/Kurden, 8'000/Frauen für Brunner, 2'000/Serben gegen Berichterstattung in den Medien, 1'500/Studierende, 2'000/für Wohlgroth, 2'700/Gewerkschafter gegen Sozialabbau, 1'500/für Wohlgroth;  
Genf: 4'000/Bosnier, 1'500/Bosnier, 1'500/Gewerkschafter gegen bürgerliche National- und Ständeräte, 4'000/Bauern gegen GATT;  
Basel: 2'000/Frauen für Brunner, 1'500/Kurden, 1'500/Alevitische Türken, 1'000/Studierende gegen Sparmassnahmen, 1'500/Gewerkschafter;  
Aesch/BL: 3'500/gegen Anschlag auf Asylbewerberheim;  
Luzern: 2'000/EWR-Gegner.<sup>2</sup>

## Aussenpolitik

### Beziehungen zu internationalen Organisationen

Lors de la session de printemps, le radical bernois J.P. Bonny a déposé une **interpellation urgente** invitant le Conseil fédéral à augmenter massivement (si possible de 600 millions de francs) le crédit de programme prévu pour la poursuite de la **coopération renforcée avec les Etats d'Europe centrale et orientale**, notamment sous la forme de garantie de crédits (92.3054). Selon l'intervenant, cette augmentation de l'aide devrait s'adresser prioritairement aux 12 républiques indépendantes de l'ex-Union soviétique, réunies au sein de la Communauté des Etats Indépendants (CEI) depuis la fin de l'année 1991; ces Etats, en raison de la situation politique incertaine, n'avaient en effet pas été inclus parmi les pays bénéficiant du crédit de 800 millions de francs. Les députés et le Conseil fédéral ont réagi positivement à cette proposition; les représentants socialistes et écologistes, ainsi que le libéral J.S. Eggly (GE), ont toutefois insisté pour que la garantie de crédits ne serve pas en priorité les intérêts des secteurs d'exportation helvétiques et qu'elle ne se fasse pas au détriment de la coopération technique.

Quelques mois plus tard, conformément à ce qu'il avait annoncé, le Conseil fédéral proposait l'octroi d'un **crédit supplémentaire** de 600 millions de francs, destiné en priorité à la Communauté des Etats Indépendants (CEI) (92.065). Les trois quarts des 600 millions prévus seront consacrés à l'aide financière, principalement sous la forme de garantie contre les risques à l'exportation; le reste servira à la coopération technique. A la fin de l'année, le Conseil des Etats a accepté à la quasi-unanimité ce nouveau crédit. Il a ainsi rejeté une proposition de l'argovien Loretan (prd) qui demandait le blocage de l'aide suisse en faveur de la Russie tant que les troupes russes n'auraient pas quitté les pays baltes.<sup>3</sup>

**BERICHT**  
DATUM: 31.12.1995  
LIONEL EPERON

Les changements qui ont marqué le Conseil de l'Europe depuis la chute du mur de Berlin se sont poursuivis en 1995 avec notamment l'adhésion de cinq nouveaux Etats membres: la Lettonie, la République de Moldova, l'Albanie, l'ex-République yougoslave de Macédoine et l'Ukraine. L'organisation compte désormais **38 membres**. Suspendue en février suite à l'intervention de l'armée russe en Tchétchénie, la procédure d'adhésion de la Fédération de Russie - candidate à l'entrée au sein du Conseil de l'Europe au même titre que la République de Bélarus, la Croatie et la Bosnie-Herzégovine - devait être remise en vigueur dès le mois de septembre par l'Assemblée Parlementaire. Hormis ces nouvelles adhésions, l'année 1995 a en outre été marquée par l'adoption d'un système de contrôle relatif au respect des engagements contractés par les Etats membres ainsi que par des discussions sur le renforcement de la coopération avec d'autres organisations internationales (OSCE et UE, en particulier). Placée sous la vice-présidence de la Suisse, la Commission européenne contre le racisme et l'intolérance a par ailleurs élaboré un projet de disposition visant à améliorer la protection contre la discrimination dans le cadre de la CEDH. Signalons enfin que la Confédération a signé en février la Convention-cadre pour la protection des minorités nationales et que le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe a accordé aux Etats-Unis le statut d'observateur auprès de l'organisation. Le CF a par ailleurs transmis au parlement le 6e rapport (95.087) sur la Suisse et les conventions du Conseil de l'Europe.<sup>4</sup>

**BERICHT**  
DATUM: 15.06.2016  
AUDREY BOVEY

Les deux chambres du Parlement ont pris acte du **rapport 2015 de la délégation parlementaire auprès du Conseil de l'Europe** lors de la session d'été 2016. Après avoir souligné l'importance de l'organisation intergouvernementale pour le respect des droits de l'Homme et de la démocratie en Europe, Liliane Maury Pasquier (ps, GE) - rapporteuse pour la CPE-CE et membre de la délégation helvétique - est revenue sur certains points clés du compte-rendu. Durant l'année écoulée, la Russie s'est ainsi vue privée de droit de vote au sein des instances de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, en réponse à son implication dans la crise ukrainienne. La Genevoise a également attiré l'attention sur le conflit opposant l'Arménie à l'Azerbaïdjan à propos de la région du Haut-Karabakh, ainsi que sur le nombre toujours plus élevé de personnes cherchant à trouver refuge en Europe. Le rapport n'a suscité aucun commentaire de la part des parlementaires.<sup>5</sup>

**BERICHT**  
DATUM: 17.06.2019  
AUDREY BOVEY

Lors de la session d'été 2019, le Conseil national et le Conseil des États ont pris acte du **rapport 2018 de la délégation auprès de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE**. Tel que résumé par le rapporteur de la CPE-CE Filippo Lombardi (pdc, TI), l'attention de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE se focalise en priorité sur les conflits qui s'ancrent dans la durée («protracted or frozen conflicts»): Ukraine-Russie, Arménie-Azerbaïdjan autour du Haut-Karabakh, Serbie-Kosovo, Chypre, indépendance de l'Ossétie du Sud et de l'Abkhazie face à la Géorgie, etc. Dans un tel contexte, l'observation des élections constitue une part importante de l'action de l'Assemblée, dont l'objectif est alors de s'assurer que les processus électoraux se déroulent bel et bien en accord avec les principes démocratiques et les droits fondamentaux. Le rapport n'a suscité aucune réaction dans les rangs du Parlement national.<sup>6</sup>

### Zwischenstaatliche Beziehungen

**INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN**  
DATUM: 24.12.1991  
ANDRÉ MACH

A la fin de l'année, **le Conseil fédéral a reconnu les douze anciennes républiques de l'Union soviétique**: il a estimé que les conditions d'une reconnaissance officielle étaient réunies. Seule la Géorgie ne l'a pas été, en raison de sa situation politique. La Suisse a été le premier pays à faire ce geste vis-à-vis des ex-républiques de l'URSS.<sup>7</sup>

**INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN**  
DATUM: 03.02.1992  
ANDRÉ MACH

**Le chef du DFAE** a profité de la tenue du forum économique de Davos pour établir des **contacts informels avec les présidents de sept républiques de l'ex-Union soviétique** présents à cette réunion (Arménie, Azerbaïdjan, Biélorussie, Kazakhstan, Ouzbékistan et Ukraine).<sup>8</sup>

**INTERPELLATION / ANFRAGE**  
DATUM: 08.10.1993  
AUTOR UNBEKANT

Après la plupart des autres pays européens, la Suisse a reconnu la **Macédoine** sous le nom provisoire d'«**ex-République yougoslave de Macédoine**»; en fin d'année, le Conseil fédéral a établi des relations diplomatiques avec ce nouvel Etat.<sup>9</sup>

**INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN**  
DATUM: 24.11.1998  
FRANÇOIS HUGUENET

**Le Ministre des affaires étrangères arménien Vartan Oskanian a rencontré Flavio Cotti et a signé avec la Suisse un accord économique bilatéral.** Le Premier Ministre du Niger, Ibrahim Assané Mayaki, a été reçu par ce même conseiller fédéral pour une visite de travail portant sur la situation politique dans ce pays, des Touaregs et sur la question de la coopération au développement suisse. Le vice-Premier Ministre chinois, Li Lanqing, s'est entretenu à Berne avec Flavio Cotti des relations économiques croissantes des deux pays, des suites de la crise asiatique et du soutien de la Suisse à la Chine concernant son adhésion à l'OMC. Le Ministre pour l'unité canadienne Stéphane Dion est venu à Berne pour se renseigner sur les politiques sociale et financière de la Suisse. Le Président de la Confédération a reçu à Berne le Ministre des affaires extérieures macédonien, Blagoj Handziski. La Macédoine appartient aux pays de concentration de l'aide helvétique. Deux mois plus tard, Flavio Cotti a accueilli le Ministre russe des affaires extérieures, Evgueni Primakov. Lors de cette rencontre, il a été avant tout question de la sécurité dans le cadre de l'OSCE. Le Président du parlement européen, l'Espagnol José Maria Gil Robles, a effectué une visite de trois jours à la fin de l'année. Il a notamment rencontré les conseillers fédéraux Cotti, Couchepin et Koller et s'est exprimé en faveur d'une Europe proche du citoyen.<sup>10</sup>

**INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN**  
DATUM: 18.03.1999  
FRANÇOIS HUGUENET

Le parlement a adopté un arrêté fédéral concernant l'Accord de **commerce et de coopération économique** entre le Conseil fédéral suisse et le gouvernement d'Arménie.<sup>11</sup>

**INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN**  
DATUM: 11.12.1999  
FRANÇOIS HUGUENET

A l'issue du conflit, Berne a envoyé un représentant permanent à Pristina pour prendre la tête d'une **mission suisse au Kosovo**. Jusqu'alors, la Confédération traitait ses affaires dans la région depuis son ambassade de Belgrade. Le titre exact de ce futur «consulat général» ou de cette «représentation» n'est pas encore déterminé, la Suisse voulant en effet éviter de déplaire à la République fédérale de Yougoslavie et ne pas contredire l'ONU. La Confédération a également décidé d'ouvrir pour la première fois une **représentation diplomatique en Macédoine** à Skopje. Peu avant la fin du conflit, Joseph Deiss avait effectué une visite d'un jour en Macédoine et assuré les autorités du soutien, notamment financier, de la Suisse. Le chef du DFAE est retourné dans les Balkans au mois de juillet où il a pu en particulier s'entretenir avec l'administrateur civil des Nations Unies, Bernard Kouchner et Hashim Thaci, premier ministre du gouvernement provisoire du Kosovo. Au mois de novembre, c'est la Conseillère fédérale Ruth Metzler qui a effectué le voyage de Pristina pour rencontrer à nouveau Bernard Kouchner et se rendre compte de la situation sur place. En décembre à Skopje, Ruth Metzler a signé avec les autorités macédoniennes une déclaration d'intention concernant la coopération policière.<sup>12</sup>

**INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN**  
DATUM: 03.10.2000  
FRANÇOIS BARRAS

Le Conseil fédéral a publié **six messages** concernant respectivement des conventions en vue d'éviter la double imposition de certains pays. Etaient concernés: la Mongolie, l'Albanie, le Kazakhstan, la Macédoine, l'Inde et l'Autriche. Au cours de l'année sous revue, le Conseil des Etats a eu l'occasion de ratifier à l'unanimité les textes portants sur les quatre premiers pays. Quelques mois plus tard, le Conseil national a approuvé lui aussi en chœur les conventions avec la Mongolie, l'Albanie et le Kazakhstan.<sup>13</sup>

**INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN**  
DATUM: 07.06.2002  
ROMAIN CLIVAZ

La visite de Pascal Couchepin, accompagné de représentants de l'économie, devait avant tout porter sur les relations économiques entre les deux pays. Le gouvernement hôte a toutefois commenté le postulat du conseiller national genevois Jean-Claude Vaudroz (pdc) intitulé «Reconnaissance du **génocide des Arméniens de 1915**». Moins contraignant que les textes précédents, il ne demande la reconnaissance du présumé génocide des arméniens que par le Conseil national. Le gouvernement turc, agacé par ce postulat soutenu par 113 députés, a demandé à la Suisse de tout mettre en œuvre pour que les deux pays conservent de bonnes relations. Il a estimé qu'il incombait aux historiens de faire la lumière sur ces événements. Pascal Couchepin a souligné le peu de force d'un postulat, instrument parlementaire peu contraignant. L'ambassadeur de



Suisse avait déjà été convoqué pour des explications. Dans sa prise de position, le Conseil fédéral a estimé que la question du jugement des massacres de l'époque relevait de la recherche historique et a rappelé que la Turquie, bien que reconnaissant ces massacres, avait une interprétation différente de celle de nombreux historiens et historiens concernant la planification des massacres. Il a insisté sur le fait que la politique extérieure de la Suisse voulait contribuer à l'entente turco-arménienne et a estimé que l'adoption du postulat pouvait porter atteinte au dialogue officiel et régulier qui a été établi. Réagissant à la réponse du gouvernement, la Commission fédérale contre le racisme (CFR) l'a jugée insuffisante. Elle a estimé que le dialogue ne pouvait s'instaurer que sur la reconnaissance des souffrances passées et a demandé à l'exécutif et au législatif de les reconnaître.<sup>14</sup>

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN  
DATUM: 05.10.2003  
ROMAIN CLIVAZ

A la fin du mois de septembre, le **Grand Conseil vaudois a accepté un postulat reconnaissant le génocide des Arméniens**. Il a ainsi emboîté le pas à de nombreux pays, ainsi qu'au canton de Genève. Ce dernier l'avait déjà fait en 1998 avec la signature, par son gouvernement, d'une déclaration allant dans ce sens. La conseillère fédérale en charge du DFAE, la socialiste genevoise Micheline Calmy-Rey, était membre de cet exécutif au moment de cette signature. Suite à la décision du parlement vaudois, le gouvernement turc a annoncé à l'ambassadeur suisse à Ankara **l'annulation de la visite en Turquie de la ministre suisse des affaires étrangères**. Alors que l'ambassadeur suisse sur place a parlé d'un affront fait à la Suisse et à sa conseillère fédérale, cette dernière a estimé que la réaction turque était excessive. Afin de calmer les esprits, les autorités turques ont, quelques jours après leur décision, parlé de report pour des « raisons techniques » et plus d'annulation. Le voyage d'une délégation de la Commission de politique extérieure du Conseil des Etats a été annulé dans le sillage des événements de début octobre. Une majorité de la commission a estimé que l'atmosphère politique du moment n'était pas propice à cette visite. Son président a précisé qu'il ne s'agissait pas de mesures de rétorsion contre Ankara et que les contacts avec les parlementaires turques étaient maintenus. Les médias ont, à la fin du mois d'octobre, émis une nouvelle hypothèse concernant les motifs de l'annulation du voyage de Micheline Calmy-Rey. Ils ont fait état d'une note des services secrets turcs mettant en cause la ministre des affaires étrangères en lui attribuant des contacts avec des représentants de la minorité kurde en Suisse. Ce qui pouvait apparaître, dans un premier temps, comme une affaire d'espionnage au plus haut niveau, s'est révélé être une erreur d'appréciation des services de renseignement turcs.<sup>15</sup>

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN  
DATUM: 26.01.2004  
ELIE BURGOS

Le Président de la Confédération Joseph Deiss a rencontré le premier ministre turc Recep Tayyip Erdogan durant le WEF de Davos à la fin janvier. La rencontre visait à normaliser les relations entre les deux pays après la reconnaissance par le Grand Conseil vaudois, puis par le Conseil national en décembre dernier, du **génocide arménien** de 1915. La discussion devait également permettre de fixer une nouvelle date pour la visite de la conseillère fédérale Micheline Calmy-Rey, dont celle prévue fin 2003 avait été annulée par la Turquie.<sup>16</sup>

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN  
DATUM: 01.01.2005  
ELIE BURGOS

Le conseiller fédéral **Christoph Blocher** a effectué plusieurs visites à l'étranger au cours de l'année sous revue. Il s'est notamment rendu en mars à Washington auprès de son homologue américain Alberto Gonzales. Il a saisi cette occasion pour réaffirmer l'engagement de la Suisse aux côtés des Etats-Unis dans la guerre contre le terrorisme. Il a également effectué une visite en Lettonie au mois de mai et y a rencontré le ministre de l'intérieur letton Eriks Jekabsons. Les deux pays ont signé un accord bilatéral de coopération policière. En fin d'année, Christoph Blocher a effectué un voyage de six jours en Europe de l'Est. Il a signé des accords bilatéraux de coopération policière avec ses homologues roumain, macédonien et albanais. Il s'est ensuite rendu à Bregenz, où il a rencontré son homologue autrichienne, ainsi que le ministre de l'intérieur du Liechtenstein. Les trois ministres ont signé un accord sur l'échange d'informations dans le domaine de l'asile.<sup>17</sup>

#### INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 01.01.2006  
ELIE BURGOS

Pour son premier voyage de l'année, la conseillère fédérale **Micheline Calmy-Rey** s'est rendue à Vienne, où elle a rencontré son homologue Ursula Plassnik. Les questions liées à l'intégration européenne et à la situation au Kosovo ont été au cœur des discussions. La cheffe du DFAE s'est également entretenue avec Mohamed El-Baradei, le directeur de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA). Elle a ensuite effectué une courte visite en Allemagne, où elle s'est entretenue avec son homologue allemand, Frank-Walter Steinmeier, au sujet du dossier de l'aéroport de Zurich-Kloten. Fin février, la conseillère fédérale a rencontré son homologue polonais Stefan Meller à Varsovie, afin de s'entretenir des projets financés par l'aide suisse à la cohésion européenne dans le pays. Après un voyage en Azerbaïdjan, à l'occasion duquel la cheffe du DFAE a signé un accord-cadre de protection des investissements, ainsi qu'une déclaration commune en matière migratoire, celle-ci s'est rendue à Londres, où elle a rencontré son homologue britannique Jack Straw. Les discussions ont porté principalement sur les relations Suisse-UE et sur le dossier du Conseil des droits de l'homme. Suite à l'« affaire des visas » qui a secoué l'ambassade de Suisse au Pakistan, Micheline Calmy-Rey s'est rendue à Islamabad, afin de se faire sa propre idée au sujet des méthodes de travail ayant cours dans cette ambassade. Début juin, elle a effectué une visite officielle de trois jours en Algérie. Elle y a notamment rencontré le ministre algérien des affaires étrangères, Mohamed Bedjaoui, avec qui elle a signé trois accords bilatéraux. Au mois de juin, la conseillère fédérale s'est tout d'abord rendue à Bucarest, où elle a rencontré son homologue roumain Mihai Ungureanu, puis en Arménie, pour une visite de deux jours. Elle a rencontré le premier ministre arménien Andrik Margarian et le président Robert Kotcharian. La question d'un accord de double imposition, ainsi que la question du conflit au Nagorny-Karabakh, ont figuré au menu des discussions. Dans le cadre des désaccords sur les nuisances sonores de l'aéroport de Zurich-Kloten, Micheline Calmy-Rey s'est à nouveau rendue en Allemagne au mois de septembre, afin de s'entretenir de ce dossier avec le premier ministre du Bade-Wurtemberg, Günther Oettinger. La cheffe du DFAE s'est rendue en Chine au mois d'octobre. Elle n'est toutefois pas parvenue à obtenir la signature d'un mémoire d'entente traduisant la volonté d'intensifier les relations bilatérales entre les deux pays.<sup>18</sup>

#### BUNDESRATSGESCHÄFT

DATUM: 20.06.2006  
ELIE BURGOS

Le Conseil fédéral a présenté en début d'année son message concernant les accords avec l'Albanie et la Macédoine sur la **coopération policière en matière de lutte contre la criminalité**. Le Conseil des Etats s'est prononcé à l'unanimité en faveur de ces accords durant l'année sous revue.<sup>19</sup>

#### BUNDESRATSGESCHÄFT

DATUM: 04.12.2006  
ELIE BURGOS

Le Conseil des Etats a adopté le projet du Conseil fédéral concernant une **Convention de double imposition** avec la République d'Arménie.<sup>20</sup>

#### BUNDESRATSGESCHÄFT

DATUM: 07.03.2007  
ELIE BURGOS

En tant que deuxième conseil, le Conseil national a approuvé à son tour la **Convention de double imposition** avec la République d'Arménie.<sup>21</sup>

#### INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 23.03.2007  
ELIE BURGOS

Suivant la décision du Conseil des Etats, le Conseil national a approuvé à l'unanimité les accords avec l'Albanie et la Macédoine sur la **coopération policière en matière de lutte contre la criminalité**. Les chambres ont adopté ces accords à l'unanimité en vote final.<sup>22</sup>

#### GERICHTSVERFAHREN

DATUM: 20.12.2007  
ELIE BURGOS

Le **Tribunal fédéral** a rejeté l'ultime recours du président du Parti des travailleurs turcs, Dogu Perinçek. Ce dernier avait en effet été condamné par le Tribunal de police de Lausanne (jugement confirmé ensuite par la Cour de cassation pénale du canton de Vaud) pour discrimination raciale, selon l'art. 261bis du Code pénal (norme pénale anti-raciste) après avoir nié publiquement à trois reprises l'existence du génocide arménien. Il s'agit de fait du premier cas mondial de reconnaissance du génocide arménien par une Cour suprême d'un Etat.<sup>23</sup>

**INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN**DATUM: 01.01.2008  
ELIE BURGOS

En visite en Iran au mois de mars, la conseillère fédérale **Micheline Calmy-Rey** a rencontré à Téhéran son homologue Manoucher Mottaki, ainsi que le président iranien Mahmoud Ahmadinejad. Si le dialogue sur les droits humains s'est poursuivi, la conseillère fédérale a assisté à la signature d'un contrat d'approvisionnement en gaz entre la Société d'électricité de Laufenburg SA et la société nationale iranienne d'exportation de gaz. Fin mars, la chef de la diplomatie helvétique a effectué un voyage de plusieurs jours dans les Balkans. Elle a tout d'abord inauguré la nouvelle ambassade de Suisse à Pristina au Kosovo, puis a rencontré le président Etat Fatmir et le premier ministre Hashim Thaçi. Elle s'est ensuite rendue en Bosnie, où elle s'est entretenue avec son homologue Sven Alkalaj. Enfin, elle a été reçue en Macédoine par son homologue Antonio Milososki. Au mois de juin, la cheffe du DFAE s'est rendue en Arménie, où elle a rencontré son homologue arménien Eduard Nalbandian. Elle a également été reçue par le président arménien, Serge Sargsian, pour une visite de courtoisie. Micheline Calmy-Rey a effectué ensuite un voyage de quatre jours en Amérique du Sud. Elle s'est tout d'abord rendue en Colombie, où elle a rencontré son homologue Jaime Bermúdez, avant de se rendre à Medellín pour visiter divers projets d'aide humanitaire et de promotion civile de la paix. Puis elle s'est rendue au Brésil, afin de signer un protocole d'entente sur un partenariat stratégique avec le ministre des affaires étrangères, Celso Amorim. En décembre, la cheffe du DFAE a effectué plusieurs voyages. Elle a signé une convention destinée à éviter la double imposition des revenus provenant du transport aérien international à Doha avec le ministre qatari de commerce, Fahad Bin Jassem Bin Mohammed Al Thani. Elle a ensuite représenté la Suisse au Conseil ministériel de l'OSCE à Helsinki, avant de s'envoler pour la Russie pour une visite de travail avec le ministre russe des affaires étrangères Sergeï Lavrov. La cheffe de la diplomatie suisse et son homologue russe ont signé un accord concernant la représentation par la Suisse des intérêts russes en Géorgie. Micheline Calmy-Rey s'est ensuite rendue à Prague, où elle a rencontré son homologue tchèque Karel Schwarzenberg. Les questions de politique européenne ont été au centre des discussions. Enfin, la conseillère fédérale a effectué une visite de travail à Malte, où elle a été reçue par le vice-premier ministre et ministre des affaires étrangères, Tonio Borg. Les entretiens ont porté sur des questions bilatérales, notamment sur la contribution de la Suisse à l'élargissement de l'UE destinée à Malte.<sup>24</sup>

**INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN**DATUM: 27.07.2010  
SÉBASTIEN SCHNYDER

Le président macédonien, **Djordje Ivanov**, est venu en Suisse. Il a rencontré Doris Leuthard avec laquelle il a discuté du processus d'adhésion à l'UE bloqué par la Grèce. Les relations économiques avec la Suisse ont été qualifiées de faibles malgré l'aide financière et technique de 12 millions octroyée par la Confédération.<sup>25</sup>

**INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN**DATUM: 26.12.2010  
SÉBASTIEN SCHNYDER

En novembre, le président turc, **Abdullah Gül**, est venu à Berne pour une visite de deux jours. Cette dernière marque un renforcement des relations bilatérales malgré les tensions ayant entourés la reconnaissance du génocide arménien par différents acteurs politiques helvétiques. La Confédération joue effectivement le rôle de médiateur dans les relations de la Turquie avec l'Arménie. Il a rencontré le Conseil fédéral pour discuter du processus de normalisation des relations entre ces deux pays et de la candidature d'Ankara à l'UE. Les discussions ont également abordé l'interdiction des minarets.<sup>26</sup>

**INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN**DATUM: 01.01.2011  
ANITA KÄPPELI

Im Januar traf Bundespräsidentin **Micheline Calmy-Rey** bei einem Besuch in Berlin Bundeskanzlerin Angela Merkel. Im Zentrum der Gespräche stand die Schweizer Haltung zum Steuerstreit mit der EU und zum bilateralen Weg. Ebenfalls traf sich Calmy-Rey mit Bundespräsident Christian Wulff, mit dem deutschen Aussenminister Guido Westerwelle sowie mit Wirtschaftsminister Rainer Brüderle. Anfang Februar folgte die Aussenministerin der Einladung Ungarns und traf in Budapest den ungarischen Staatspräsidenten Pál Schmitt sowie den Aussenminister János Martonyi. Da Ungarn damals die EU präsidierte, standen die bilateralen Beziehungen zwischen der Schweiz und der EU im Zentrum des Besuchs. Der Bilateralismus mit der EU war ebenfalls ein zentraler Bestandteil der Gespräche, welche Bundespräsidentin Calmy-Rey im Februar in Brüssel mit dem Präsidenten des Europäischen Rates, Herman Van Rompuy, mit EU-Kommissionspräsident José Manuel Barroso sowie mit dem Präsidenten des Europäischen Parlaments Jerzy Buzek führte. Im selben Monat stattete die Bundesrätin dem spanischen König Juan Carlos I. einen offiziellen Besuch ab. Das Treffen diente unter anderem der Vorbereitung des königlichen Besuchs in der Schweiz im Mai. Im März stattete die Bundespräsidentin Aserbaidshans einen offiziellen Besuch ab. Anfang April weilte sie zur Eröffnung der Schweizer Botschaft in Eriwan, der Hauptstadt

Armeniens. Mitte desselben Monats traf die Bundespräsidentin in Wien den österreichischen Bundespräsidenten Heinz Fischer sowie Bundeskanzler Werner Faymann. Sie nutzte zudem die Gelegenheit für einen Besuch beim Direktor der Internationalen Atomenergiebehörde (IAEA). Ende Mai besuchte die Aussenministerin in Tiflis die politische Führung Georgiens. Anfang Juni wurde sie vom italienischen Premierminister Silvio Berlusconi in Rom empfangen, mit welchem sie vor allem über Steuerfragen diskutierte. Dabei drückte sie ihr Missfallen über die italienische Haltung im Steuerstreit aus. Italien hatte die Schweiz aufgrund ihres Steuerregimes auf eine schwarze Liste gesetzt und übte insbesondere auf den Tessiner Finanzplatz Druck aus. Mitte des Monats stattete die Bundesrätin Polen einen offiziellen Besuch ab, welches Anfang Juni von Ungarn die EU-Ratspräsidentschaft übernommen hatte. Dementsprechend stand wiederum das Verhältnis Schweiz-EU im Zentrum des Gesprächs. Ende Juni besuchte Micheline Calmy-Rey aufgrund des 100-jährigen Jubiläums der diplomatischen Beziehungen zwischen Rumänien und der Schweiz Bukarest. Zusammen mit Bundesrat Schneider-Ammann traf die Bundespräsidentin Mitte Juli den russischen Präsidenten Dimitri Medwedew zwecks Einweihung einer Zement-Fabrik von Holcim im russischen Kolomna. Dabei wurden diverse bilaterale und multilaterale Fragen diskutiert. Anfang August bereiste die EDA-Chefin Kenia und besuchte dabei ein UNHCR-Flüchtlingslager, welches mehrere hunderttausend Menschen beherbergt, die das von einer schweren Hungersnot betroffene Gebiet am Horn von Afrika verlassen mussten. In Vaduz traf Micheline Calmy-Rey Ende September am traditionellen Vierländertreffen die deutschen und österreichischen Bundespräsidenten Christian Wulff und Heinz Fischer sowie Fürst Alois von Liechtenstein. Ebenfalls Ende September nahm sie in Tunis am Task-Force-Treffen EU-Tunesien teil, das die europäischen Unterstützungsmöglichkeiten für eine nachhaltige Demokratisierung des Landes aufzeigen sollte. Auf Einladung der Aussenpolitischen Kommission des Europäischen Parlaments besuchte Micheline Calmy-Rey im Oktober Brüssel und erläuterte dem Parlament die Ziele der Schweizer Aussenpolitik. Mitte November stattete die Magistratin Kroatien einen offiziellen Besuch ab und wurde in Zagreb vom kroatischen Präsidenten Ivo Josipovic empfangen. Ebenfalls im November reiste sie nach Serbien, wo sie mit der politischen Führung des Landes zusammentraf. Den letzten Besuch im Ausland in ihrem Amtsjahr als Bundespräsidentin stattete Micheline Calmy-Rey der Türkei ab, wo sie in Ankara Präsident Abdullah Gül traf.<sup>27</sup>

#### INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 04.05.2011  
ANITA KÄPPELI

Der **Präsident Armeniens Sersch Sargsjan** wurde Anfang Mai von der Bundespräsidentin zu einem offiziellen Besuch empfangen, bei welchem die bilaterale Beziehung, insbesondere im Wirtschaftsbereich, angesprochen wurde. Im Zentrum des Treffens standen auch die Bemühungen der Schweiz zur Normalisierung der Beziehungen zwischen Armenien und der Türkei.<sup>28</sup>

#### INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 19.06.2012  
EMILIA PASQUIER

La visite du ministre du département de la défense, de la protection de la population et des sports macédonien **Famir Besimi** a permis à Ueli Maurer de discuter de la coopération entre les deux pays, ainsi que de la situation régionale en matière de politique de sécurité.<sup>29</sup>

#### INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 08.10.2012  
EMILIA PASQUIER

La coopération technique et humanitaire a été au centre des discussions entre le chef du département fédéral des affaires étrangères et de son homologue arménien **Edward Nalbandian** lors de la visite de ce dernier dans le courant du mois de mars.<sup>30</sup>

#### ANDERES

DATUM: 04.06.2014  
CAROLINE HULLIGER

**Le président de la Confédération s'est rendu**, début juin, **en Caucase du Sud**. Il a visité l'Azerbaïdjan, la Géorgie et l'Arménie afin d'y mener des entretiens visant à renforcer la paix dans ces régions touchées par divers conflits. Didier Burkhalter n'y a pas seulement évoqué des sujets bilatéraux, il s'y est également rendu en tant que président de l'OSCE, car le Caucase du Sud est, avec les Balkans occidentaux, l'une des deux priorités régionales définies par la Suisse pour la présidence de l'OSCE.<sup>31</sup>

**ANDERES**  
DATUM: 15.10.2014  
CAROLINE HULLIGER

Le 15 octobre a eu lieu la **visite officielle du président macédonien Gjorge Ivanov à Berne**. Il a été reçu par le président de la Confédération Didier Burkhalter. Les deux hommes se sont principalement entretenus sur l'engagement de la Suisse dans le cadre de sa présidence de l'OSCE, sur l'évolution politique dans les Balkans occidentaux et en Ukraine ainsi que sur les relations bilatérales entre la Suisse et la Macédoine.<sup>32</sup>

### Gute Dienste

**INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN**  
DATUM: 22.05.2004  
ELIE BURGOS

La Suisse a organisé, à Lucerne, une table ronde pour tenter de résoudre les problèmes tels que le statut des minorités ou la lutte contre le crime organisé dans les **Balkans**. Celle-ci a réuni des représentants d'Albanie, de Macédoine, de Roumanie, de Serbie et Monténégro, de Suisse, de l'Union européenne et des Etats-Unis. Le Kosovo, le Conseil de l'Europe, l'OTAN et l'ONU y étaient également représentés.<sup>33</sup>

**INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN**  
DATUM: 12.10.2009  
SÉBASTIEN SCHNYDER

En octobre, suite à la rencontre d'Istanbul en marge du Forum onusien de l'alliance des civilisations, notamment entre la cheffe du DFAE et le président des Etats-Unis, Barak Obama, les **chefs des diplomaties arménienne, turque, européenne, française, américaine, russe et suisse** se sont rendus à Zurich. Ils y ont signé deux accords de réconciliation prévoyant l'établissement de relations diplomatiques, le développement de nouvelles relations bilatérales entre la Turquie et l'Arménie, ainsi que la mise en place d'une sous-commission intergouvernementale relative au massacre arménien du début du siècle dernier.<sup>34</sup>

**BERICHT**  
DATUM: 14.12.2018  
AUDREY BOVEY

Au mois de décembre 2018, le Conseil fédéral publiait son **rapport en réponse au postulat «Bons offices. Faire un bilan des démarches de facilitation et de médiation de la Suisse au niveau international»**. A titre de rappel, la notion de «bons offices» regroupe différentes actions menées par la Suisse en faveur de la promotion de la paix: les mandats de puissance protectrice et de représentation d'intérêts étrangers, la politique d'État hôte – organisation de conférences ou de négociations de paix sous l'égide de la Suisse ou celui de l'ONU – ainsi que l'ensemble des activités relatives à la facilitation du dialogue et à la médiation. Le rapport fait ainsi état des mandats de puissance protectrice exercés notamment par la Suisse en Iran pour les Etats-Unis et l'Arabie saoudite, en Géorgie pour la Russie ou encore en Egypte pour l'Iran. Dans le domaine de la médiation, le Conseil fédéral se félicite de pouvoir compter sur «un solide réseau de contacts et des relations soigneusement entretenues depuis de longues années», ayant par exemple permis à la Suisse d'exercer une médiation entre l'Arménie et la Turquie en 2009 ou d'assurer des mandats de soutien tels que ceux exercés depuis 2012 dans le contexte des conflits en Colombie ou au Myanmar. Si les bons offices permettent à la Confédération de se profiler sur la scène internationale et facilitent sous certains aspects le développement de la politique extérieure helvétique, ils sont également synonymes de véritable valeur ajoutée. «Ils servent l'image de la Suisse», peut-on finalement lire en conclusion du rapport de l'exécutif fédéral.<sup>35</sup>

### Aussenwirtschaftspolitik

**INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN**  
DATUM: 30.12.1992  
ANDRÉ MACH

Malgré la situation déprimée de l'économie internationale, une concurrence très dure et un raffermissement du franc à partir de juin 1992, les **secteurs d'exportation** sont parvenus à accroître leurs livraisons à l'étranger de 4,3% en volume – 5,0% en valeur nominale –, contrebalançant ainsi la forte chute de l'activité intérieure. Les bons résultats des exportations sont répartis de manière inégale entre les principales branches. Ainsi, des taux de croissance élevés ont été enregistrés dans l'industrie chimique et plastique, l'alimentation et l'industrie horlogère. Les exportations de vêtements, après deux années positives, ont reculé, tandis que celles des biens d'investissement – machines, appareils, instruments – ont pu se maintenir à leur niveau de l'année précédente en dépit de la faiblesse des investissements sur le plan international.

L'évolution des exportations par région illustre la meilleure conjoncture économique qu'ont connu de nombreux pays extérieurs à la zone de l'OCDE, à l'exception de l'Europe centrale et orientale. Les livraisons vers les pays non-membres de l'OCDE ont augmenté de 8,5%, alors qu'elles ne progressaient que de 4,2% pour les pays membres. La proportion des exportations vers la zone de l'OCDE n'a cependant guère diminué

(79,9% contre 80,7% en 1991). En moyenne, les exportations vers la CE (+4,5%) et les pays de l'OCDE non-européens (+4,0%) – à signaler: +9,3% vers les Etats-Unis et -5,4% vers le Canada – ont évolué dans des proportions similaires; seules les livraisons vers les pays de l'AELE (+2,8%) ont connu une progression légèrement plus faible.

En dehors de la zone de l'OCDE, la croissance des exportations en direction de la Chine (+32,5%) et des pays de l'OPEP (+12,7%) a été particulièrement forte. La même tendance a pu être observée pour les livraisons à différents pays récemment industrialisés du Sud-Est asiatique et de l'Amérique latine: Taiwan (+37,4%), Hongkong (+14,7%) et Mexique (+29,9%). Par contre, les exportations vers les pays d'Europe centrale et orientale ont dans l'ensemble diminué de 3,8%; cette réduction a été particulièrement marquée en ce qui concerne la CEI (-35,3%), alors que les livraisons à la Tchécoslovaquie grossaient de 34,3%.<sup>36</sup>

#### INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 31.12.1998  
FRANÇOIS HUGUENET

Lors de l'année sous revue, la Suisse a développé son réseau **d'accords économiques bilatéraux** en matière de protection des investissements ou de coopération économique avec l'Arménie, l'Ethiopie, le Botswana, la République populaire démocratique de Corée, les Emirats arabes unis, l'Iran, le Koweït, Maurice et le Nicaragua. Par ailleurs, la Confédération a l'intention d'intensifier ses relations économiques avec l'Afrique. A ce titre, l'OFAEE s'est associé au Forum de Crans Montana (VS), où étaient notamment présents les représentants de quelques vingt-cinq pays africains et des entreprises suisses. Parallèlement, Flavio Cotti a demandé à son département d'élaborer un «document stratégique sur la politique suisse en Afrique subsaharienne en l'an 2000». <sup>37</sup>

#### BUNDESRATSGESCHÄFT

DATUM: 14.03.2000  
FRANÇOIS BARRAS

**Le rapport sur la politique extérieure 2000** a été soumis aux Chambres par le gouvernement. Le texte inventorie notamment les accords commerciaux signés durant l'année avec la Croatie, l'Ukraine, la République fédérale de Yougoslavie et le Mexique, ainsi que les mesures d'embargo décrétées envers l'Irak, la Sierra Leone et l'Afghanistan. Il propose en outre à l'Assemblée fédérale la ratification de nouveaux accords avec la République de Macédoine, le Liechtenstein, l'Allemagne et la République d'Azerbaïdjan. A relever qu'en 1999 le conseiller national **Hans Zbinden** (ps, AG) avait demandé par voie de postulat (99.3093) que le Conseil fédéral transforme son rapport annuel sur la politique économique extérieure en un document plus global qui prendrait en considération des facteurs sociaux, écologiques ou culturels. Au cours de l'année sous revue, le Conseil national a rejeté le postulat (55 voix pour, 80 voix contre), suivant ainsi l'avis du gouvernement. <sup>38</sup>

## Sozialpolitik

### Bevölkerung und Arbeit

#### Bevölkerungsentwicklung

En **2016**, la Suisse a connu **plus de naissances et moins de décès**. En comparaison à 2015, le nombre de naissances a cru de 1.5% (2015: 86'559; 2016: 87'883). Cette hausse s'explique par l'augmentation de nouveau-nés de nationalité étrangère. L'indicateur conjoncturel de fécondité est toujours de 1,5 enfant par femme. Les cantons de Genève, du Jura, de Schwyz, du Tessin et de Nidwald sont les seuls à enregistrer une baisse des naissances. Le nombre de décès a diminué de 3.9% (2015: 67'606; 2016: 64'964). Au niveau cantonal, cette tendance s'est également observée, sauf dans les cantons de Schaffhouse, de Thurgovie, du Jura, de Zoug, de Glaris et d'Appenzell Rhodes-Intérieures. Seuls le Tessin, le Jura et Uri enregistrent plus de décès que de naissances. L'espérance de vie à la naissance a progressé. Celle des hommes est de 81,5 ans et celle des femmes de 85,3 ans.

La population résidente permanente s'est accrue de 1.1%, soit 92'424 âmes supplémentaires par rapport à 2015. Cela s'explique en partie par le mouvement naturel de la population (différence entre le nombre de naissances et de décès: 22'919). L'autre raison provient du solde migratoire (immigration: 191'683 personnes; émigration: 120'653). Par conséquent, la Suisse compte 8'419'550 individus, soit 4,25 millions de femmes (50.4%) et 4,17 millions d'hommes (49.6%). Tous les cantons ont vu leur population augmenter. Les cantons de Zurich, de Zoug et d'Argovie ont le taux d'accroissement le plus élevé, avec +1.5%. Appenzell Rhodes-Intérieures affiche le taux

#### STUDIEN / STATISTIKEN

DATUM: 30.08.2017  
DIANE PORCELLANA

le plus faible avec +0.2%.

Plus de personnes ont obtenu la nationalité suisse en 2016 (2015: 40'689 personnes; 2016: 42'937). La Suisse possède la part d'étrangers la plus élevée (24.5%) en comparaison avec ses voisins (Italie 9.7%; Allemagne 13.3%, France 11.8%; Autriche 18.2%). C'est à Genève, Bâle-Ville et dans le canton de Vaud qu'il y a les plus fortes proportions d'habitants de nationalité étrangère (respectivement 40%, 36% et 34%). A l'inverse, Appenzell Rhodes-Intérieures affiche 11% et Uri 12%, suivis de Nidwald (14%) ainsi que du Jura et d'Obwald (tous deux 15%). Sur les 2,1 millions de personnes de nationalité étrangère résidentes en Suisse, 403'622 sont nées sur le territoire helvétique. Deux tiers des personnes nées à l'étranger proviennent de l'UE ou d'un Etat de l'AELE. Les nationalités les plus représentées sont l'Italie (316'525 individus), l'Allemagne (303'525), le Portugal (268'660), la France (126'970), le Kosovo (109'352), l'Espagne (83'337), la Serbie (68'767), la Turquie (68'744), la Macédoine (65'486) et l'Autriche (41'855). A l'étranger, en 2016, vivaient 774'923 Suissesses et Suisses, principalement établis en Europe.<sup>39</sup>

- 
- 1) NZZ, 3.1., 10.2., 2.3., 23.3., 11.5., 25.5., 12.10. und 23.10.92; BZ, 10.1., 20.2., 24.2., 12.3., 23.3. und 27.9.92; LZ, 10.1.92; SGT, 10.1. und 23.3.92; Suisse, 18.1. und 21.12.92; JdG, 3.2., 9.10., 23.10., 6.11., 9.12. und 18.12.92; TA, 10.2., 23.3., 30.3., 6.7., 26.10. und 11.12.92; Bund, 30.3., 21.9., 27.11., 11.12. und 21.12.92; 24 Heures, 27.4.92; BaZ, 23.10. und 11.12.92; LNN, 30.11. und 10.12.92; SN, 28.12.92.
  - 2) BaZ, 11.1., 22.3. und 12.7.93; Bund, 1.2., 22.2., 15.3., 17.3., 14.6., 8.11. und 6.12.93; TA und NZZ, 15.2.93; TA, 8.3., 9.7. und 4.10.93; Presse vom 11.3., 29.3., 17.5., 24.5. und 7.12.93; BZ, 28.6. und 5.7.93; NZZ, 13.4., 15.11. und 22.11.93; 24 Heures, 9.8. und 2.12.93; JdG, 16.8., 21.9. und 20.11.93.
  - 3) BO CE, 1992, p.1134ss.; BO CN, 1992, p.477ss.; FF, V, 1992, p.469ss.; Presse du 7.7.92.
  - 4) FF, 1996, I, p. 1061 ss.; FF, 1996, I, p. 405 ss.
  - 5) BO CE, 2016, p. 270 ss.; BO CN, 2016, p. 1119 ; Rapport délégation parlementaire auprès du Conseil de l'Europe du 31.12.2015
  - 6) BO CE, 2019, p. 458; BO CN, 2019, p. 1315; Délégation auprès de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE. Rapport
  - 7) Presse du 24.12.91.
  - 8) Presse du 3.2.92.
  - 9) BO CE, 1993, p. 2012; Presse des 14.5 et 24.12.93.
  - 10) BaZ, 18.11.98; SGT, 24.2.98; NZZ, 4.2, 10.3 et 3.6.98; BaZ, 21.1.98; NZZ et 24 Heures, 24.11.98.
  - 11) BO CE, 1999, p. 82.; BO CN, 1999, p. 424 s.
  - 12) 24h, 13.11 et 27.10.99; NZZ, 15.11.99; LT, 3.6 et 27.7.99; Lib., 16.11.99 et LT, 11.12.99.
  - 13) FF, 2000, p. 2357 ss., 2383 ss., 2431 ss., 3608 ss., 5107 ss., 5217 ss.; BO CE, 2000, p. 460, 459 s., 493; BO CN, 2000, p. 1109
  - 14) Communiqué de presse du DFE du 18.3.02; TG, 19.3.02; presse du 27.3.02. presse du 7.6.02.
  - 15) Presse des 24.9, 1-3, 6, 27, 28, 30.10 et 1.11.03; TA, 4.10 et 11.11.03; SoZ, 5.10.03.
  - 16) Presse des 21.1 et 26.1.04.
  - 17) 24h, 30.3.05; LT, 20.5, 17.9 et 29.9.05.
  - 18) LT, 21.1.06; NZZ, 24.1.06; 24h et NZZ, 17.1.06; 24h, 21.2.06; Lib. et NZZ, 10.3.06; LT, 5.5.06; LT et NZZ, 5.6.06; NZZ, 7.6.06 ; LT, 12.6.06; LT, 26.9.06; LT et NZZ, 30.10.06.
  - 19) FF, 2006, p. 2127 ss.; BO CE, 2006, p. 544 ss.
  - 20) FF, 2006, p. 7253 ss.; BO CE, 2006, p. 934 ss.
  - 21) BO CN, 2007, p. 108.
  - 22) BO CN, 2007, p. 560 ss. et 597 ; BO CE, 2007, p. 310 ; FF, 2007, p. 2227 s. et 2229 s.
  - 23) Lib., 20.12.07.
  - 24) LT et NZZ, 18.3.08; presse du 29.3.08; LT, 30.3.08; communiqué de presse du DFAE, 27.6.08; LT, 15.8.08, communiqué de presse du DFAE, 2.12 et 3.12.08; LT et NZZ, 15.12.08; communiqué de presse du DFAE, 15.12 et 18.12.08.
  - 25) SN, 27.7.10.
  - 26) LT, 25 et 26.11.10; Lib., 26.12.10.
  - 27) Medienmitteilung EDA vom 19.1.11; TA, 25.1.11; Presse vom 4.2.11; Medienmitteilung EDA vom 8.2. und Presse vom 9.2.11; OJ, 12.2.11; Medienmitteilung EDA vom 11.3.11; NZZ, 1.4.11; Medienmitteilung EDA vom 11.4.11; NZZ, 31.5.11; NLZ und SoS, 3.6.11; Medienmitteilung EDA vom 16.6. und NZZ, 17.6.11; LT, 1.7.11; BaZ, 14.7.11; NZZ, 4.8.11; SN, 27.9.11; Medienmitteilung EDA vom 29.9.11; NZZ, 12.10.11; Medienmitteilung EDA vom 14.11.11; Medienmitteilung EDA vom 22.11.11; Medienmitteilung EDA vom 23.12.11.
  - 28) Medienmitteilung EDA vom 3.5.11; NZZ, 4.5.11.
  - 29) Communiqué du DDPS du 19.6.12.
  - 30) Communiqué du DFAE du 8.10.12.
  - 31) Communiqué du DFAE du 04.06.14
  - 32) Communiqué du DFAE du 15.10.14
  - 33) NF, 22.5.04.
  - 34) LT, 8.4, 9.10 et 12.10.09.
  - 35) Rapport CF du 14.12.2018
  - 36) FF, I, 1993, p.312ss.
  - 37) FF, 1999, p. 1041 ss.; LT, 20.6.98 (Afrique).
  - 38) FF, 2001, p. 778 ss.; BO CN, 2000, p. 684 s.
  - 39) Communiqué de presse de l'OFS du 29.06.2017; La population de la Suisse 2016; NZZ, 4.4., 7.4.17; LZ, Lib, NZZ, 31.8.17